



## JOURNAUX OFFICIELS

---

**Annonce n°119 publiée le 15/06/2007 dans le BOAMP 113 B , Dép. 75**

*Services*

### **AVIS DE MARCHE**

#### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

##### *I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :*

Ministère de l'éducation nationale, service des technologies et des systèmes d'information Sous direction des infrastructures techniques et des plans d'informatisation Bureau des études techniques et des plans d'informatisation STSI A1 Département du pilotage des achats - sAAM C2 61-65, rue Dutot, à l'attention de M. le secrétaire général, F-75015 Paris. E-mail : [ce.saamc2@education.gouv.fr](mailto:ce.saamc2@education.gouv.fr).

##### *Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :*

MEN, ordre juridique Sylvain ESPERNE (Département SAAM C2) Tél : 01 55 55 27 67 Télécopie : 01 55 55 25 79 Adresse électronique : [sylvain.esperne@education.gouv.fr](mailto:sylvain.esperne@education.gouv.fr) Ordre technique: François GILLES (Bureau STSI A1) Tél : 01 55 55 08 73 ou 01 30 83 51 79 Télécopie : 01 55 55 08 87 Adresse électronique : [francois.gilles@education.gouv.fr](mailto:francois.gilles@education.gouv.fr)000

##### *Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :*

MEN, les candidats peuvent retirer le dossier de consultation par voie électronique ou par retrait du dossier sous format papier : - par voie électronique : à l'adresse suivante : ou sur le site <http://www.marches-publics.gouv.fr/> Cliquer sur le lien " Accéder aux consultations ", indiquer dans le module de recherche, à la rubrique " Référence publique " la référence suivante : Men-Sg-Saamc2-Aoo-07.030 En cas de difficultés, contacter le support clients au 0 810 272 787 ou par courrier électronique : [support@achatpublic.com](mailto:support@achatpublic.com) Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à la disposition par la personne publique, les candidats devront disposer des logiciels permettant de lire les formats zip, PDF et excel. - par retrait du dossier sous format papier, auprès: Ministère de l'éducation nationale, Secrétariat général, Service de l'action administrative et de la modernisation, Sous-Direction du pilotage et du dialogue de gestion, Département du pilotage des achats Saam-C22, (pièce 156), 110 rue de grenelle 75357 Paris SP 07, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Dans ce cas, la demande de retrait doit être précédée de l'envoi d'une télécopie au 01 55 55 25 79, demande sur laquelle seront indiqués le nom de la société et de la personne à contacter, son numéro de téléphone et son adresse postale000

##### *Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :*

MEN, se reporter au règlement de la consultation000

##### *I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.  
Education.

*Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.*

#### **SECTION II : OBJET DU MARCHE**

##### **II.1) Description**

###### *II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

prestations de fournitures de concessions de droit d'usages à titre non exclusif (licences) et d'intégration d'une solution d'authentification forte à base de composant à " mot de passe à usage unique " communément appelés OTP (One Time Password) ainsi que la fourniture de clés de sécurité.

###### *II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :*

Services :

Catégorie de services n° 07.

*Lieu principal de prestation* : France métropolitaine ainsi que DOM et COM.

Code NUTS : FR.

II.1.3) *L'avis implique* :  
un marché public.

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre* :

II.1.5) *Description succincte du marché ou de l'achat/des achats* :

**prestations de fournitures de concessions de droit d'usages à titre non exclusif (licences) et d'intégration d'une solution d'authentification forte à base de composant à " mot de passe à usage unique " communément appelés OTP (One Time Password) ainsi que la fourniture de clés de sécurité.**

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)* :  
30217300, 30245000, 72250000, 80423310.

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)* :  
oui.

II.1.8) *Division en lots* :  
non.

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération* :  
oui.

II.2) *Quantité ou étendue du marché*

II.2.1) *Quantité ou étendue globale* :

II.2.2) *Options* :

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution* :

*Durée en mois* : 36 (à compter de la date d'attribution du contrat).

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) *Conditions relatives au contrat*

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés* :

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* :  
Financement sur le programme n° 214

Le paiement s'effectue dans les conditions prévues à l'article 98 du code des marchés publics. Conformément aux dispositions prévues au décret n° 2002-232 du 21 février 2002 relatif au délai maximum de paiement dans les marchés publics et à la mise en oeuvre du délai maximum dans les marchés publics, le paiement est effectué, après vérification du service fait, dans un délai maximum de 45 jours à compter de la date de réception de la facture.

Se reporter au dossier de consultation.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : En cas de co-traitance, le groupement momentané d'entreprises devra être un groupement d'entreprises solidaires.

III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* :

III.2) *Conditions de participation*

III.2.1) *Situation personnelle des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription aux registres du commerce ou de la profession*

III.2.2) *Capacité économique et financière* :

III.2.3) *Capacité technique* :

III.2.4) *Marchés réservés* :

III.3) *Conditions propres aux marchés de services*

III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière* :

III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation* :

### **SECTION IV : PROCEDURE**

IV.1) *Type de procédure* :

IV.1.1) *Type de procédure* :  
ouverte.

IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer* :

IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue* :

IV.2) *Critères d'attribution*

IV.2.1) *Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

Critères : 1. prix de la prestation

Pondération : coefficient 6.

Critères : 2. qualité technique de la solution

Pondération : coefficient 4.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

MEN-SG-SAAMC2-AOO-07.030.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

3 septembre 2007, à 16:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

## SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :

non.

VI.3) Autres informations .

Les montants prévisionnels pour toute la durée du marché sont de :

Le montant minimum total du marché est de 1 100 000 EUR (H.T.).

Le montant maximum total du marché est de 4 000 000 EUR (H.T.).

Le marché est un marché à bons de commande, passé en application de l'article 77 du code des marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'article 7 du code des marchés publics, un service centralisateur est désigné pour passer et suivre l'exécution du présent marché dans le cadre duquel les services centraux et déconcentrés du ministère émettent des bons de commande.

Se reporter également au règlement de la consultation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les candidatures doivent être recevables conformément aux articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés publics passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

Sont à utiliser de préférence, les formulaires DC 4 et DC 5 mis à jour au regard des dispositions du code des marchés publics 2006, et disponibles à l'imprimerie nationale ou sur le site Internet du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie [www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr) (espace marchés publics, rubrique formulaires).

Les documents de la première enveloppe sont les suivants :

- la lettre de candidature (imprimé DC 4) ou équivalent dûment remplie et signée en original par la personne habilitée à engager la société ou toute personne ayant reçu délégation ;
  - la déclaration du candidat (imprimé DC 5, volets 1 et 2) ou équivalent dûment remplie et signée en original par la personne habilitée à engager la société ou toute personne ayant reçu délégation ;
  - la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 44 - 2° du code des marchés publics dûment datée et signée attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics (joindre en plus du nouvel imprimé DC 5) ;
  - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- A ce titre, le candidat devra fournir les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager la société.

Une présentation de la société permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

- le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires dans le domaine des prestations auxquelles se réfère le marché, sur les trois derniers exercices disponibles ;
- l'expérience et les compétences du candidat dans les environnements techniques internet, les systèmes de gestion de base de données ainsi que l'expérience et la compétence du candidat dans la conduite de projets de dimension et de complexité comparables ;
- l'effectif du candidat dans le domaine, objet de la consultation, en précisant pour chacune des trois années, l'importance du personnel d'encadrement et l'expérience professionnelle dans le domaine objet du présent marché ;
- la liste des références.

. Les réalisations éventuelles, chiffrées et datées, au cours des trois dernières années, pour des

prestations similaires sur des organisations comparables auprès d'autres clients. Le candidat pourra indiquer une liste des références significatives avec les noms, adresses, numéros de téléphone et adresses électroniques d'interlocuteurs chez ses clients, que le ministère pourra contacter pour plus d'information ;

. Les profils des membres de l'équipe susceptibles d'intervenir, identifiant leur expérience dans le domaine concerné ;

. L'effectif du candidat pour l'exécution du marché ;

. Les certificats de qualification professionnelle ou d'identité professionnelle. La qualification de l'entreprise peut être apportée par tout moyen.

Si le candidat demande que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, il devra produire pour ces opérateurs les mêmes documents que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur ainsi qu'un engagement écrit de ces opérateurs.

Le candidat doit indiquer les mesures qu'il prend pour la protection de l'environnement.

Les candidats non établis en France produiront les attestations et certificats équivalents dans leur pays d'origine ou, à défaut, une déclaration sur l'honneur ou sous serment, selon le pays considéré.

Les pièces fournies seront, selon le cas, soit originales, soit certifiées conformes à l'original par le candidat lui-même ou par un service administratif habilité (date et signature originale d'une personne habilitée à engager la société). La société fournira, le cas échéant, la justification du pouvoir de la personne signataire.

La non production de ces certificats et attestations entraîne le rejet de la candidature.

Les documents seront rédigés en français ou obligatoirement traduits en français s'ils émanent d'un candidat étranger.

Les critères de jugement des candidatures sont par ordre décroissant d'importance :

Les critères de jugement des candidatures porteront sur les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats (moyens mis en oeuvre dans le domaine concerné, chiffre d'affaires annuel dans le domaine objet du présent marché).

#### VI.4) Procédures de recours

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Paris, 7 rue de JouyF-, 75004 Paris,

##### VI.4.2) Introduction des recours

*Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :* conformément aux dispositions de l'article 421-1 du code de justice administrative, le délai de recours est de deux mois à compter de la réception de la décision de rejet du pouvoir adjudicateur et concerne l'ensemble des recours possibles prévus par ledit code, notamment référé pré-contractuel, recours gracieux et recours contentieux.

##### VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

##### VI.5) Date d'envoi du présent avis : 12 juin 2007